



# PROJET LAURENTIA

## IMPACTS

Le présent document se veut une analyse perceptuelle des risques de sécurité qui peuvent survenir sur les biens et les personnes.

# PROJET LAURENTIA

## IMPACTS

### INTRODUCTION

Le projet Laurentia s'inscrit dans la continuité de Beauport 2020, (voir le rapport soumis à l'AEE en 2017. Annexe 1).

C'est en 1985, que l'Unesco classait la Ville de Québec comme « *Ville du patrimoine mondial* » qui reconnaît par-là, sa valeur universelle exceptionnelle.

Berceau de la civilisation française en Amérique, sous le Régime français et sous le Régime anglais, elle regroupe des trésors culturels, naturels, paysages, percées visuelles exceptionnels qui méritent d'être protégés.

Nous craignons, si le projet Laurentia, tout comme Beauport 2020 allait de l'avant, que cela pourrait compromettre à terme, le statut de Québec comme « *Ville du patrimoine mondial* » à l'instar de celui, perdu, de la ville de Dresde qui, avec la construction sur l'Elbe en 2013, du pont de Waldschlösschen, surnommé le « *pont de la discorde* » lui a fait perdre son statut de ville du patrimoine mondial<sup>1 2</sup>, notamment pour atteinte aux percées visuelles sur la ville.

Nous craignons aussi pour la sécurité de la population de Québec, tout particulièrement avec l'utilisation des nouvelles technologies, une attaque à la liberté des citoyens.

## RISQUE OU MENACE

Doit-on se demander si le projet Laurentia représente un risque ou une menace ?

L'un dépend de l'autre, ils sont indissociables car il ne peut pas y avoir de risque s'il n'y a pas de menace potentielle.

<sup>1</sup> Dresde inaugure le pont de la discorde. Le Temps. Berlin, 23 août 2013. En ligne : <https://www.letemps.ch/culture/2013/08/26/dresde-inaugure-pont-discorde>

<sup>2</sup> WHC. SOC. Vallée de l'Elbe à Dresde (Allemagne) (C1156). En ligne : [whc.unesco.org/fr/soc/1196/?mode=doc](http://whc.unesco.org/fr/soc/1196/?mode=doc)



## **TABLE DES MATIÈRES**

### **TABLE DES MATIERES**

Table des matières.....	2
Historique.....	3
Situation actuelle.....	4
Évaluation environnementale.....	4
Stratégie de l'Administration portuaire .....	4
Étude des menaces et risques.....	4
Impacts.....	4
Situation future.....	5
Conclusion .....	5
Nos recommandations.....	5
ANNEXES.....	7
Analyse des menaces et risques .....	7
ÉVALUATION DU NIVEAU D'ACCEPTABILITÉ .....	9

## HISTORIQUE

En septembre 2015, l'administration portuaire de Québec présentait son projet d'agrandissement du port de Québec « *Beauport 2020* ». Construction d'un nouveau quai multifonctionnel en eau profonde devant héberger principalement des produits pétroliers.



À la suite des audiences menées par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, le port a annoncé l'abandon de son projet, lequel représentait une véritable menace tant pour l'environnement maritime que pour l'environnement terrestre, tel que les risques technologiques, (voir le mémoire sur Beauport 2020, point 3 et suivants).

Selon notre analyse primaire, les risques tel le Méthanol sont présents sur les installations portuaires de la Baie de Beauport et l'arrivée d'un trafic de conteneurs transportant des matières dangereuses, ne feraient qu'augmenter ce risque.

## SITUATION ACTUELLE

L'Administration portuaire n'a jamais abandonné son projet de construction d'un nouveau quai multifonctionnel en eau profonde. Au contraire, l'Administration portuaire présente sur le même site que Beauport 2020, un projet pouvant accueillir de supers porte-conteneurs.

En réalité, mis à part les réservoirs de produits chimiques, qui en passant sont déjà présents dans la Baie de Beauport, ce projet est une continuité du projet de 2015, pour ne pas dire le même, mais présenté sous une autre forme.

## Évaluation environnementale

L'AEE du Canada a déjà remis son rapport préliminaire et fait des recommandations à l'Administration portuaire de Québec. L'Administration portuaire a demandé un délai pour soumettre son point de vue et sa réponse aux observations et recommandations de l'AEE.

## Stratégie de l'Administration portuaire

L'Administration portuaire attend le rapport final de l'AEE pour prendre une décision sur l'avenir de ce projet. Comme depuis le début du projet, l'Administration portuaire continue de faire des présentations aux élus, aux Comités de quartier et à la population de la grande région métropolitaine de Québec, sans oublier toutes les représentations, via des lobbyistes et autres influenceurs auprès de fonctionnaires et ministres du gouvernement fédéral pour les influencer sur la nécessité du projet.

## Étude des menaces et risques

L'étude des menaces et risques nous a permis d'identifier vingt et une (21) menaces (aléa) potentielles. L'analyse de la probabilité, des conséquences/impacts et de la vulnérabilité desdites menaces place la technologie suivie de la criminalité, les déraillements, les dommages, les explosions et la pollution de l'air dans les six (6) premières positions représentant les niveaux de risques potentiels des plus élevés. Voir le [tableau en annexe \*Analyse des menaces et risques\*](#)



## Impacts

Déjà dans la population, on sent le besoin de connaître non seulement les avantages du projet Laurentia, mais aussi la nécessité de connaître tous les impacts potentiels sur l'environnement, leur qualité de vie, les risques et surtout les impacts que ce projet pourra avoir sur leur santé physique et mentale.

## SITUATION FUTURE

Avant que les autorités municipales, provinciales et nationales donnent leur aval au projet Laurentia, il est devenu nécessaire d'identifier la probabilité des risques potentiels qui pourraient avoir des impacts majeurs sur la sécurité, la santé et la vie de la population touchée par les activités qui découleront de Laurentia, notamment : le transport par train, l'utilisation du réseau routier par les transporteurs de conteneurs, ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies de gestion et de surveillance du trafic maritime et terrestre associé aux activités du port de Québec.

## CONCLUSION

Notre rôle est d'alerter la population et les décideurs sur les probabilités de risques et leurs impacts potentiels sur la communauté, voire les biens et les infrastructures.

Ces risques sont nombreux et leurs impacts sont potentiellement très élevés voire catastrophiques, notamment au niveau du transport des matières dangereuses, de la criminalité et de la vie privée par l'utilisation des nouvelles technologies.

Ne disposant pas de toutes les données et expertises pour faire une analyse en profondeur et objective du niveau de risques que représente le projet Laurentia, sur la base des informations que nous avons pu colliger, nous sommes d'avis qu'il y a assez d'information pour demander à l'organisation municipale de sécurité civile de procéder à l'identification de toutes les menaces potentielles (ALÉAS), de procéder à leur analyse et d'en déterminer leur niveau de risque.

Ce n'est plus seulement une question d'accident routier ou ferroviaire, mais une question de santé et de protection de la vie privée.

Laurentia peut devenir un cheval de Troie qui avec son partenaire principal risque de mettre à mal la liberté de tous les citoyens de Québec et d'ailleurs. Qui plus est, Laurentia et le projet du *Littoral-Est*, un projet axé sur la mobilité, la logistique intelligente du transport, de la santé durable et des technologies dans un milieu de vie connecté ouvrent la porte d'entrée au partage d'information de toutes natures (sur les personnes, biens, transports, économiques sociales etc) à des fins commerciales et plus encore, de renseignement pour des grandes entreprises et des gouvernements étrangers avec toutes les conséquences que cela peut engendrer.

Nous ne pouvons passer sous silence l'acceptabilité sociale de ce genre de projet. Nous pensons que la portée des effets de ce projet sur son environnement extérieur est aussi importante que le projet lui-même.

## Nos recommandions

Nos recommandations portent sur les points ci-dessous :

- 1) Demander à la Ville de procéder à une analyse d'identification des menaces (Aléas), d'impacts et de risques sur la population et les infrastructures extérieures des installations portuaires de la Baie de Beauport;
- 2) Demander à la Ville, d'évaluer le seuil d'acceptabilité des mesures prises par l'Administration portuaire et la Ville pour atténuer les impacts des risques identifiés, (voire annuler le risque, voir la liste des critères en annexe [ÉVALUATION DU NIVEAU D'ACCEPTABILITÉ](#));
- 3) Informer la population sur les menaces potentielles et des mesures à prendre en cas d'incident.

Jacques Larose  
Expert en Sûreté et Sécurité

# ANNEXES

## Analyse des menaces et risques

Légende : Ex = Extrême, E= Élevé, M= Modéré et F= Faible

Seq	Menaces (Aléas)	Niveau de Risque			
		Ex	E	M	F
A	<b>TECHNOLOGIE</b> utilisation de la technologie de dernière génération, 5G et autres permettant de favoriser l'espionnage, le contrôle des citoyens, la reconnaissance faciale, l'écoute, etc. avec le risque d'atteinte à la vie privée et à la santé des citoyens.	Ex			
B	<b>CRIMINALITÉ</b> 1) Importation de drogues, stupéfiants, contrefaçon (tabac, produits pharmaceutique, vêtements, etc) passage de clandestin, vol de cargaison, trafic humain 2) Crimes tactiques (corruption et l'intimidation), le vol de voiture, les drogues de synthèses, la prostitution et autres dérivés.		E		
C	<b>DÉRAILLEMENT</b> d'un convoi ferroviaire en milieu résidentiel, commercial, scolaire, garderie et transportant des matières dangereuses, explosives et/ou du liquide inflammable.		E		
D	<b>DOMMAGES</b> infligés aux trains, transports routiers, ou leur destruction, dû à des engins explosifs, à un incendie criminel, à du sabotage, à un attentat suicide ou à du vandalisme et/ou à l'utilisation accrue du réseau routier,		E		
E	<b>EXPLOSION à l'intérieur du port</b> sur l'une des installations portuaires de la Baie de Beauport, d'un réservoir de Méthanol, conteneur et/ou autre tel qu'un liquide inflammable et/ou toute autre matière explosive,		E		
F	<b>POLLUTION DE L'AIR</b> Poussière de vrac et autres matières polluante transportées par les vents et/ou par les camions, camions-remorque, trains et tout autre véhicule routier vers l'extérieur des installations portuaires,		E		
G	<b>SANTÉ PUBLIQUE personnes, animaux, végétaux affectés par la pollution</b> venant des installations portuaires et/ou après un accident routier de camions, camion- remorques, trains routier et/ou un accident sur la voie ferrée,			M	
H	<b>EAU</b> 1) Inondations causée par le déplacement des navires durant les grandes marées, 2) Érosion des berges et plages,			M	
I	<b>EXPLOSION sur la voie publique</b> ou la voie ferrée due à un accident d'un véhicule routier (camion, camion-remorque train routier) transportant des matières dangereuses et/ou inflammables,			M	
J	<b>ACCIDENT sur la voie publique et/ou la voie ferrée</b> de camions, camions- remorques, trains routiers, wagons, conteneurs transport des liquides inflammables, des explosifs et autres matières dangereuses.			M	
K	<b>CONTREBANDE</b> d'armes, d'explosifs ou d'équipement, y compris de matières chimiques, biologiques ou radioactives, transitant par train ou véhicule routier,				F
L	<b>TRAFIC</b> de cargaisons, bagages, équipement, <b>HUMAIN</b> , systèmes de sûreté et de communication,				F



Seq	Menaces (Aléas)	Niveau de Risque			
		Ex	E	M	F
M	<b>INCENDIE sur les installations portuaires</b> de bâtiments de camions, remorques, trains routiers, wagons, conteneurs dégageant un nuage toxique ou un panache de fumée vers les quartiers résidentiels,				F
N	<b>ATTAQUE NUCLÉAIRE</b> biologique et/ou chimique contre le port, les installations portuaires ou un navire et/ou embarcation à quai.				F
O	<b>ACTIVISME</b> : Instrumentalisation du transport par des groupes de pression,				F
P	<b>PANNES d'électricité, aqueduc, gaz, télécommunications et réseau informatique</b> suite à un déraillement et/ou un accident routier, acte de sabotage ou autre.				F
Q	<b>BARRAGE</b> des entrées portuaires, des écluses, des approches du port, des installations portuaires ou de la voie maritime, etc,				F
R	<b>TERRORISME Actes sur les personnes et les biens</b> Utilisation de wagon ou véhicule routier, y compris autobus, minivan pouvant transporter des personnes et leur équipement.				F
S	<b>PRISE D'OTAGE</b> ou saisie d'un transporteur, train, camion etc, de service et/ou ayant des personnes à bord.				F
T	<b>INCIDENT MAJEUR</b> Utilisation d'un train/véhicule routier comme arme, pouvant causer des dommages matériels majeurs, de la destruction, des blessés et des morts,				F
U	<b>ALERTE À LA BOMBE</b> Menace de la présence d'un engin explosif sur le parcours emprunté par le transport des conteneurs, dans un lieu public et tout autre endroit pouvant causer des pertes de vie, blessures graves et des dommages matériels majeurs.				F
<b>Moyenne :</b>		<b>Modéré</b>			

# ÉVALUATION DU NIVEAU D'ACCEPTABILITÉ

